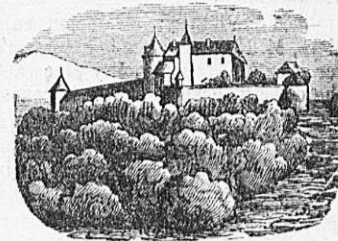




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 80 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
» 6 mois, » 2 50  
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 26 février 1892.

### La loi française sur les associations.

Le proverbe a bien raison, on ne peut pas contenter tout le monde et son père.

En politique, on peut dire : On ne peut pas contenter tout le monde et les épilés de poils sur les œufs.

Nous en avons une preuve en ce moment avec la loi sur les associations qui a causé la chute du ministère français.

C'était la grosse question du jour. Le gouvernement avait promis de déposer un projet pour le commencement de cette année et il l'a fait.

Ce projet a été distribué aux députés et en même temps aux journalistes (procédé que nous recommandons vivement à notre excellent gouvernement); chacun l'a étudié en courant et il s'est trouvé qu'il ne contentait personne, ni les blancs, ni les rouges, ni les roses, ni les lilas, ni aucun de ceux qui se cachent sous les teintes multiples de l'arc-en-ciel parlementaire. A droite, on trouvait le projet jacobin et on le déclarait attentatoire à la liberté même des associations. A gauche, on déclarait la proposition insuffisante pour sauvegarder les droits de l'Etat en présence des tentatives envahissantes du clergé.

Des deux côtés, on jetait la pierre au rapport. Je m'imagine que si le ministre de l'intérieur a compté sur cette loi pour réparer les brèches faites à sa popularité un peu endommagée dans ces derniers temps, il s'est trompé. Cependant, je crois pouvoir vous dire, en toute franchise, que ce projet de loi est le meilleur qui soit sorti des cartons administratifs depuis longtemps.

Notez bien que je n'ai pas la naïveté de déclarer que ce projet est parfait.

Certes, non. La perfection en matière législative est un mythe, elle n'existe pas et jamais personne n'y a prétendu. Tout ce qu'on puisse demander, c'est qu'on fasse pour le mieux et ensuite au petit bonheur des améliorations futures et des amendements incessants!

Eh bien, sans entrer dans le fond même du projet, il est certain qu'en matière d'associations, on ne peut guère demander que deux choses : d'abord, de garantir la liberté de tous les individus, leur permettant

de se réunir sous une même règle, avec des aspirations semblables, en vue d'un but commun.

Ensuite, la garantie pour l'Etat, que son autorité ne sera pas mise en échec, à un moment donné, par ces associations, et que l'Etat ne trouvera pas, à un jour dit, des rivaux capables de contrebalancer son autorité.

En 1793, les hommes de la Révolution qui savaient combien les associations étaient dangereuses avaient obtenu cette proclamation. Ils avaient entendu placer la République, placer la France au-dessus de toutes les compétitions, au-dessus de toutes les ambitions et de tous les empiétements autant des corporations que des particuliers puissants et dangereux, mais surtout des associations qui avaient autrefois formé un Etat dans l'Etat et dont on avait eu tant de peine à briser les privilèges, à détruire le despotisme, dans cette fameuse séance du 4 août.

Eh bien, pour trancher la difficulté d'aujourd'hui, les députés français n'ont tout simplement qu'à se retourner un peu vers le passé, à relire leur Histoire de la Révolution dont on parle à tout propos et qu'on connaît si peu, ils ont à concilier les intérêts de la France avec ceux de la liberté des individus, de manière à assurer la liberté des groupes sans nuire à l'unité et à la liberté nationale.

La formule est facile à trouver. C'est aux députés à aviser.

Le projet du gouvernement ne leur convient pas? Eh! mais, les discussions parlementaires n'ont pas été inventées pour des prunes et le droit d'amendement pour le seul plaisir de controverse.

Corrigez, amendez, supprimez, ajoutez, MM. les députés. Vous êtes au Bourbon pour cela; n'oubliez pas seulement que si les individus doivent être libres de s'associer, l'Etat doit être certain que la liberté générale ne sera jamais en péril et que la République — condition sine qua non de toute liberté — doit être à l'abri de toutes les attaques, de toutes les conspirations, de toutes les associations.

JEAN-BERNARD.

### NOUVELLES SUISSES

**Exposition universelle.** — Le Conseil fédéral a décidé que la Suisse ne participerait pas officiellement à l'exposition de Chicago. Toutefois, si des industriels ou des groupes d'industriels en font la demande, le Conseil fédéral examinera, dans chaque cas particulier, s'il y a lieu d'accorder un subside.

**Fêtes de Schwytz.** — MM. Schenk et Deucher, délégués du Conseil, étaient présents à la fête de clôture, avec les comités d'organisation, les chanteurs et les musiciens du Festspiel. L'ancien landaman Styger remercie les députés officiels et salue les participants, les remerciant pour leur concours dévoué, qui a permis de célébrer dignement la fondation de la patrie.

M. Schenk remercie cordialement les autorités cantonales, le comité d'organisation et le peuple de Schwytz pour leur prodigieuse activité dans ces journées inoubliables et, aux applaudissements frénétiques des assistants, il distribue des médailles de souvenir au comité.

**Peine capitale.** — Dans un ouvrage qui vient de paraître sur le droit pénal suisse, M. le professeur Stoons note comme suit la date des dernières exécutions capitales opérées dans les cantons : Nidwald 1817, Bâle-Ville 1819, Fribourg 1832, Neuchâtel 1834, Glaris 1836, Schwytz 1839, Valais 1842, St-Gall 1843, Obwald 1846, Zoug, Schaffhouse et les Grisons 1847, Appenzel Rh.-Int. 1849, Bâle-Campagne 1851, Thurgovie 1854, Soleure 1855, Tessin 1857, Berne et Uri 1861, Genève et Appenzel Rh.-Ext. 1862, Argovie 1863, Zurich 1865, Lucerne 1867, Vaud 1868.

**Zurich.** — Deux enfants, l'un âgé d'un an, l'autre de deux ans, avaient été laissés seuls à Ausser-sihl, dans une chambre où se trouvait un poêle de fer sur lequel on avait mis à sécher du bois. Lorsque leur mère revint, elle trouva la chambre pleine de fumée. Dans son berceau gisait le cadavre du plus jeune, le second, qui s'était réfugié sous un lit, vivait encore.

**Berne.** — Le parti clérical de Porrentruy vient d'essuyer une grosse défaite : M. Mouche, radical, a été élu candidat du peuple à la présidence du tribu-

— Tu m'espionnais?  
— Oui.  
— Dans quel but?  
— Parce que je pensais qu'un jour ou l'autre il pourrait se faire que Mlle Frédérique eût besoin d'être défendue...  
— Mlle de Salneuve serait fière de se sentir protégée par un vagabond tel que toi!  
Et haussant les épaules, il voulut passer :  
— Laisse-moi...  
— Non.  
— Laisse-moi ou j'appelle.  
— Appelez, monsieur André. On me connaît ici. J'étais de la noce, tout à l'heure, et j'ai mangé de tout depuis ce matin...  
La colère que cachait le calme apparent de sa parole donnait au mendiant une vigueur inusitée. Ses longs doigts maigres et nerveux serraient avec la force d'une tenaille. André essaya de se dégager. Méraudat serra plus fort.  
— Encore une fois, que désires-tu?  
— J'ai tout entendu... Je ne sais trop si vous ne mentez pas lorsque vous dites que vous aimez... Après le crime que vous avez commis, je ne pense pas que votre cœur se soit attendri au point de trembler maintenant devant la jeune fille que vous avez mis à mal...  
— Tais-toi.  
— J'irai jusqu'au bout et vous m'écoutez. Je suis bien obligé de reconnaître que vous avez trompé Mlle Frédérique. Elle ne doit plus savoir que penser maintenant. Et elle serait embarrassée de déclarer si elle vous aime ou si elle ne vous aime pas. Or, voici ce que j'ai à vous dire...

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 29

### LA COURSE AU BONHEUR

PAR JULES MARY

Et elle se sauva vers la Tourbière, ainsi qu'elle s'était sauvée, jadis, à travers la campagne, dans les champs neigeux des sarrasins fleuris, par cette funèbre nuit où son père la cherchait avec des appels désespérés.

Et c'est encore son père qu'elle trouve ce soir-là devant la ferme. Et elle tombe dans ses bras et le serre contre elle dans une étreinte nerveuse. Il l'interroge, la presse de questions. Pourquoi est-elle si agitée? Mais elle s'efforce de rire.

— Rien, rien. C'est la nuit. Décidément, je ne suis guère courageuse... Elle entraîne Salneuve. Ils partent. Son père l'observe. Elle est calme. Elle parle de Joséphe, elle parle de Pierre. Ils arrivent à la Madeleine. Elle se hâte de monter dans sa chambre et se jette sur son lit où elle rêve. Le sommeil ne vient pas. Les ardentes paroles d'André, elle les entend toujours qui bruissent à son oreille et enflèvent son front. Mais pourquoi ces choses troublantes sont-elles mêlées à l'horrible

souvenir inexplicable d'autrefois? En elle, des sensations opposées dont elle ne pénètre pas les raisons, mais qui trouvent encore, à cette heure de la nuit où elle repasse sa soirée, son âme émue à la fois et torturée, son corps vibrant du trouble inconnu d'une ivresse délicieuse et défaillant dans une peur irraisonnée...

XIV

André est resté immobile, sous les sapins, après le départ de Frédérique.

— M'aime-t-elle?

Il va la suivre, revenir à la ferme où Philippe a promis de le rejoindre. Mais il se sent retenu par une main qui s'accroche à ses vêtements, le bouscule et ne lâche pas prise.

— Qui êtes-vous, dit-il, croyant à une attaque et prêt à se défendre.

— Méraudat!

— Ah! ah! et que me veux-tu?

— Ce n'est pas la première fois que je vous rencontre la nuit dans les sapins de la Tourbière, monsieur André.

— C'est possible, après?

— Ce n'est pas la première fois non plus que vous y rencontrez Mlle Frédérique!

— Ensuite? fit André d'une voix brève et résolue.

— Voyez-vous, monsieur André, je n'ai guère quitté vos pas, depuis la nuit dont je vous parle, et il me serait facile de vous raconter tout ce que vous avez fait dans vos promenades, lorsque surtout vous vous trouviez seul avec Mlle Frédérique.

économiques, les  
GI  
seulement, sont  
centimes la tablette  
Mouva, à Bulle;  
Pharmey.  
ROUTE  
BOURG  
MAS, à Bulle.  
ève de pin  
m., à Chêne-Genève,  
our, l'influenza,  
chites, etc. Il est  
es pâtes et pastilles  
1 fr. 50 contre rem-  
ez l'Ami de la ferme  
envoi gratis.  
[827]  
eau  
FARINES  
s, etc., etc.,  
l'Hôtel de Ville,  
e.  
remière qualité.  
odérés. [776]  
de farines  
DÉTAIL  
et semoule  
ités.  
riets de froment  
n moulu.  
omprimé.  
orel,  
REL-BADOUX,  
e.  
IS  
l'honorable public  
tailleuse pour  
le manteaux flotteur  
Dupasquier,  
La Tour.  
à louer  
gr.  
erre premier choix,  
logement si on le dé-  
commerce du bétail  
n, Tour-de-Trême.  
UER  
nt de deux chambres,  
ûcher et part au jar-  
du journal. [94]  
UER  
avec logement, cave,  
le 1er mai.  
e Baldinger, à  
[144]  
ier :  
café du Moléson, à  
ogement de quatre  
etc. [143]  
taire Joseph Prock.



M. Masson a attiré l'attention de son auditoire sur le fait qu'on peut utiliser ainsi une quantité de lait même restreinte, ne fût-elle que de 2 litres, et que ce travail peut se faire facilement par des femmes, vaquant en même temps aux soins du ménage.

VARIETES

La Révolution de Chenaux.

La commission secrète siégeait en permanence. Le danger paraissant s'accroître, on demanda du secours à Berne et à Morat, car le patriciat ne se fiait pas à ses propres soldats qu'il savait être hostiles.

On pourrait facilement croire, d'après la direction donnée à son entreprise, que Chenaux avait plutôt l'intention d'effrayer le gouvernement et de lui arracher des concessions que de le renverser.

Le 2 mai, Dom François-Xavier Biemann, curé d'Ecuivillens, eut connaissance du complot qui se tramait. Il fit aussitôt appeler un de ses paroissiens, Rossier, qu'il savait membre de la conspiration, et

insista auprès de lui pour en avoir des détails précis, lui promettant d'intercéder auprès de LL. EE. pour son pardon. Rossier se laissa vaincre et le curé partit sur-le-champ pour Fribourg.

Pendant ce temps, le chef de la rébellion était arrivé à Posieux avec ses hommes et avait fait poster des sentinelles sur la route de Fribourg. Le curé Biemann, revenant de la capitale, fut amené par les soldats à l'auberge du village, où il trouva Rossier et Chenaux, entourés de gens armés.

A Monsieur Odet, Conseiller, à Fribourg.

Mon très honoré Seigneur,

Fondé sur la promesse que vous avez faite de vous déclarer protecteur des sujets et qu'aucun tort n'arrivera à ceux qui iront faire des représentations respectueuses, le lendemain de la foire, pourvu qu'ils ne soient point armés, j'ai pu obtenir des représentants qu'aucune hostilité ne se fera de la part de la garde que je me suis procurée pour ma sûreté et jamais pour révolte, comme on l'a faussement débité.

A Posieux, ce 2 mai 1781.

L'aide-major, CHENAUX.

Cette lettre, lue le lendemain aux Deux-Cents, n'obtint pas de réponse. Dès lors, le chef de la révolution, joignant la ruse à l'audace, écrivit à sa femme

que ses représentations avaient été acceptées par le gouvernement, sauf une seule, et que tout le monde devait descendre en armes pour la faire triompher.

L'alarme devint générale dans le pays de Gruyère. Chacun s'empessa de fournir des vivres aux rebelles et les femmes elles-mêmes sonnaient le tocsin, engageaient vivement leurs maris et leurs proches à se joindre à Chenaux.

A Fribourg, on faisait des préparatifs de défense. Reynold de Perrales, major de ville, assignait à chacun son poste. A peine les Deux-Cents étaient-ils réunis qu'on vint annoncer à son Excellence l'approche de Chenaux.

(A suivre.)

Soies couleurs, blanches et noires - de 1 fr. 40 à 18 fr. 65 par mètre - (env. 180 diff. qual.) expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Honneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. [223]

Contre la faiblesse, la lassitude et les crampes d'estomac :

rien de meilleur que la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez; plus de 20,000 attestations et lettres de remerciement en 18 ans de succès constant.

Exiger la marque des deux palmiers. - Dépôt général: Pharmacie Golliez, Morat. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies et bonnes drogueries.

Carnaval de Bulle. Grande salle de l'HOTEL DES ALPES. Lundi et mardi: [153] DANSE

Carnaval de Bulle. Lundi et mardi: Bonne musique et danse à l'Hôtel de l'Écu, à Bulle. [151]

A l'occasion du Carnaval: Mardi 1er mars: Bonne musique ET DANSE à l'Hôtel de Jaman, Moutbovon. Invitation cordiale. E. REYMOND. [148]

Hôtel du Maréchal-Ferrant à Charmey. A l'occasion du Carnaval: Grande CASSÉE ET CONCERT le dimanche 28 février. Lundi et mardi: Bonne musique et danse. Invitation cordiale. P. BRUNISHOLZ-REMY. [149]

A l'occasion du Carnaval: Bonne musique et danse les lundi 29 février et mardi 1er mars à l'hôtel de la Grue A BROC. Invitation cordiale. Aurélien SUDAN. [162]

A louer: Pour le 1er avril, au centre de la ville de Bulle et du mouvement, un petit magasin remis à neuf, avec arrière-magasin et logement attenant au plain-pied. S'adresser à l'imprimerie du journal qui indiquera. [70]

A vendre: Un bon petit cheval de 5 ans. S'adresser chez M. MONNEY, boulanger, à Bulle. [140]

LA TOUR-DE-TRÈME

Dans la GRANDE SALLE DE L'HOTEL DE VILLE (préparée à cet effet), les 28, 29 février et 1er mars prochains:

Concerts & représentations donnés par la Société de chant l'Avenir.

LES FRANCS-TIREURS DE STRASBOURG

Scène militaire en 3 actes, par M. Alfred LUSSON.

PROGRAMME

Ouverture: Helvétique, marche, par ADAM. Premier acte: L'espion. - Deuxième acte: La prison de Mayence. Troisième acte: Le combat.

Clôture: Invocation patriotique, par M.-J. GNAST.

Table listing cast members and roles for 'LES FRANCS-TIREURS DE STRASBOURG'. Includes names like De Villeneuve, Von Blumenthal, Jouvignard, La France, Marinard, Edin, and their respective roles.

PRIX DES PLACES: Réservées, 1 fr. 50; premières, 1 fr.; secondes, 50 centimes. Nota. - Le 29 février, bureau à 7 1/2 heures du soir; le 28 février et 1er mars, bureau à 2 1/2 h. après midi. [152]

Club de théâtre CONCORDIA

Dimanche le 28 février, à l'hôtel des Alpes, à BULLE:

Grande représentation théâtrale

avec le concours de l'Orchestre Meyer de Berne:

La Sorcière de Gæbistorf

L'ASSASSINAT DU ROI ALBERT

Drame historique-romantique en 5 actes et 13 tableaux, par Philippe Walburg-Kramer.

Table listing cast members and roles for 'La Sorcière de Gæbistorf' and 'L'ASSASSINAT DU ROI ALBERT'. Includes names like Albert 1er, Jean, Walther d'Eschenbach, Rodolphe de Balm, Henri, Beringer de Landenberg, Kouni de Stochen, etc.

Lieux du drame: 4 actes en Argovie; dernier acte sur le St-Bernard. Bureau à 7 1/2 heures. - Rideau à 8 heures. Prix des places: Réservées, 1 fr. 50. - Premières, 1 fr. - Secondes, 60 c. On peut se procurer des billets à l'avance à l'hôtel des Alpes. Invitation cordiale. Le Club de théâtre CONCORDIA de la Société du Grutli. [145]

A VENDRE: Un petit char à pont (à bras). S'adresser au bureau du journal. [158]

A VENDRE: Trois chiens de 3 mois, race St-Bernard. S'adresser à SORTAZ, boucher, à Bulle. [161]

Société des carabiniers de Bulle. Dimanche 28 février: Tir à la volaille et au carton. BEAUX PRIX. Ouverture à 1 heure après midi. Le Comité. [147]

CASSÉE aux Bains des Colombettes le jour du Carnaval, mardi 1er mars. Invitation cordiale. G. MORRET. [154]

Nouveau MAGASIN DE FARINES: Maïs, avoine, sons, etc., etc., chez Crotti, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle. Marchandises de première qualité. Prix très modérés. [776]

A vendre: D'occasion, un potager à 3 trous, en bon état. - S'adresser à Jules MAZONI, serrurier, à Bulle. [157]

A louer: Au centre du village de La Tour, deux logements avec magasin et jardin. S'adresser à Maxime Remy, cordonnier, à Bulle, ou à Mlle Joséphine Remy, à La Tour-de-Trême. [164]

AVIS: Le soussigné informe le public que l'étalon Kasan, importé l'année dernière de Normandie, est à la disposition des éleveurs. A partir du 1er mars, il se rendra tous les mardis aux écuries de la Couronne, à Romont; à Bulle, tous les jeudis aux écuries de l'Union. Julien Menoud, Vuisternens (Glâne). [146]

A LOUER: Un petit magasin avec logement, cave, grenier et bûcher. Entrée le 1er mai. S'adresser à Auguste Baldinger, à La Tour-de-Trême. [144]

Jeunes filles de Bulle, si vous aviez moins de partialité, de préférence et moins de luxe, vous sauriez plutôt attirer l'attention des amis du tapis vert. Un partisan.

